

Zeitschrift: Acta Tropica
Herausgeber: Schweizerisches Tropeninstitut (Basel)
Band: 2 (1945)
Heft: 1

Artikel: Miscellanea : Sur un cas d'invasion massive de "Vers de case"
Autor: Gaschen, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-309934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miscellanea.

(Institut d'Hygiène de la Faculté de Médecine de Lausanne
et Institut Tropical Suisse, Bâle.)

Sur un cas d'invasion massive de « Vers de case ».

Par H. GASCHEN.

Les habitudes hémophages d'un grand nombre de Diptères (Culicidés, Phlébotomidés, Tabanidés etc.) sont bien connues mais ne sont pas l'apanage exclusif des formes adultes de ces Insectes. Bien que les cas soient beaucoup plus rares, il existe néanmoins des larves hémophages et qui, fait curieux, donnent naissance à des Insectes non hémophages. Ces larves appartiennent à des Diptères du genre des *Auchmeromyia*.

C'est en 1904, que *Dutton, Todd et Christy* (1) ont signalé pour la première fois les habitudes si particulières de larves de Mouches dont l'unique moyen d'alimentation consiste à sucer le sang de l'homme et des animaux sauvages ou domestiques.

Roubaud en 1914 (2), dans un important mémoire sur *les Agents des Myiases*, a étudié en détail la biologie de ces Insectes. Jusqu'alors, seule la larve de *Phormia sordida* (Zett.) était connue pour s'attaquer aux jeunes hirondelles dans leur nid.

Les *Auchmeromyies* sont des *Calliphorines*, que nous connaissons chez nous, par un de ses représentants, *Calliphora vomitoria* (Linné), la vulgaire Mouche à viande.

Roubaud a divisé ce genre en deux sous-genres, les *Choeromyia* à corps trapu avec abdomen court et segments abdominaux réguliers, tandis que les *Auchmeromyia* ont un abdomen allongé à segments irréguliers et dont les derniers sont comprimés latéralement.

Le sous-genre qui nous intéresse plus particulièrement dans cette note est celui des *Auchmeromyia*. Ce sont des Mouches qui, comme les Glossines, sont essentiellement africaines. Quatre espèces ont été décrites, mais la plus importante et la plus connue est *Auchmeromyia luteola* (Fabricius 1805) dont l'aire de répartition s'étend du 17^e au 18^e degré de lat. Nord, jusqu'au Sud de l'Afrique. Cette Mouche vit en contact étroit avec l'homme, recherche les endroits frais, évite les rayons du soleil, et reste dissimulé pendant les heures chaudes de la journée, dans les fentes des murs de terre des cases indigènes.

C'est sur les parois intérieures de ces constructions que nous avons pu en capturer. C'est une mouche jaune, plus grosse qu'une mouche domestique ; son vol est rapide, rectiligne et non soutenu ; dérangée, elle fuit d'un trait vers un nouveau refuge. Elle est complètement dépourvue d'appareil vulnérant (fig. 1). C'est un Insecte lécheur qui se nourrit par succion comme la Mouche domestique. Elle vit de liquides sucrés, de sucs divers et surtout de matières stercorales. *Roubaud*, qui a conservé longtemps des élevages expérimentaux, a constaté que les *Auchmeromyia* ne vivent jamais de proie vivante, mais seulement aux dépends d'excréments humains ou tout au moins omnivores.

Quant aux *Choeromyia*, elles témoignent d'affinités nettement zoophiles. On les rencontre souvent en grande quantité dans les terriers des Phacochères. Leur activité se manifeste dès le crépuscule pour cesser entièrement dès le lever du soleil.

Les *Auchmeromyia* sont des Insectes ovipares ; les œufs sont déposés un à un sur le sol des cases, dans les anfractuosités d'un terrain meuble, sablonneux, sec. Cette dispersion explique l'infestation complète des cases où nous avons constaté la présence de cette mouche. Le nombre total des œufs déposés à chaque ponte varie, suivant l'âge de l'insecte, de 30 à 90 avec en général 2 pontes pendant la vie de la mouche.

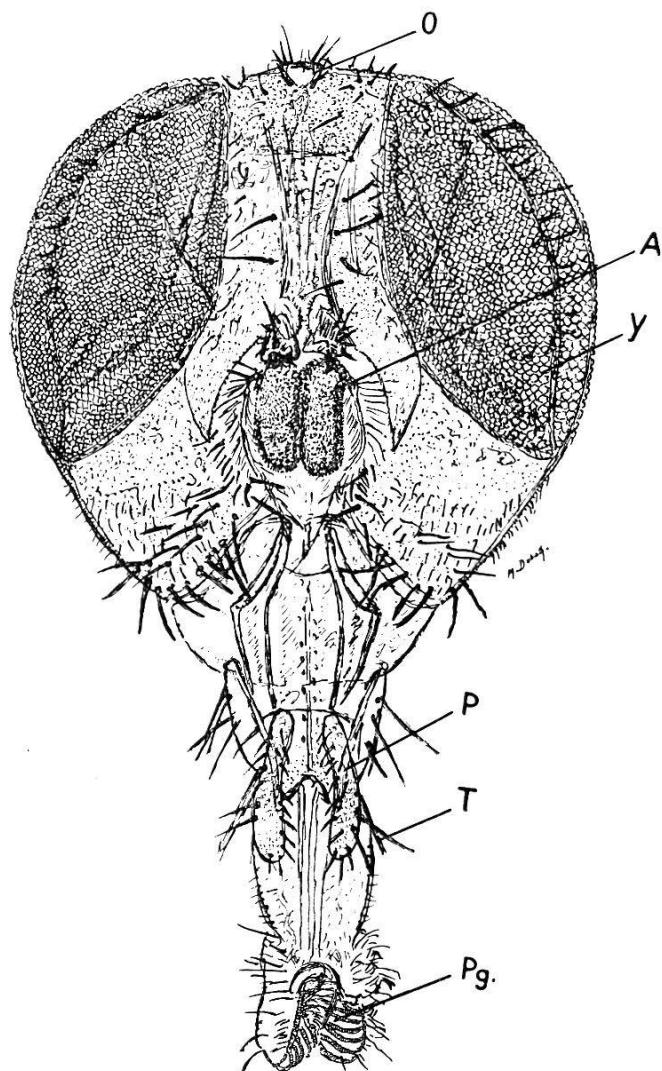


Fig. 1. Tête d'*Auchmeromyia luteola*.
— A = Antennes. — O = Ocelles. —
P = Palpes. — Pg = Paraglosses ou
Labelles. — T = Trompe. — Y = Yeux.

aux larves d'*Auchmeromyia luteola* (Fabr.). A l'exemple de Roubaud, nous avons pu observer sur nous-même le mode d'attaque de ces larves. La tête se rétracte à l'intérieur du premier segment post-céphalique qui, en s'appliquant sur la peau, agit comme une ventouse. Les crochets buccaux agissent alors régulièrement et constamment jusqu'à ce que les vaisseaux superficiels soient perforés. Gorgée, elle se laisse tomber à terre et se réfugie à 4 ou 5 cm. de profondeur, au point d'où elle est partie à l'attaque, attirée par la chaleur du corps nu, couché sur une natte posée directement sur le sol. Nous en avons récoltées plusieurs, gorgées de sang frais, ce qui leur donnait l'aspect d'un petit tonneau entièrement rouge.

L'attaque massive de ces larves nous a contraints de prendre une mesure

Les œufs, qui ont de 1,4 à 1,5 mm. de long, éclosent au bout de 40 heures environ d'incubation et donnent naissance à de petites larves qui restent immobiles pendant les premières heures. Au bout de 4 à 5 heures, on les voit s'agiter ; si on les place à ce moment sur la peau, on les voit s'efforcer de piquer et se gorger de sang. C'est cette larve que l'on désigne sous le nom de « Ver de Cases » ou aussi « Ver de terriers » et que les auteurs anglais à la suite des travaux de Dutton, Todd et Christy nomment *Congo floor maggot*. Elle ne doit pas être confondue avec le *Ver du Cayor* qui est aussi une larve de Diptère *Cordylobia anthropophaga* et qui détermine la Myiase furonculeuse.

L'observation que nous rapportons dans cette courte note concerne donc le *Ver de Cases* (fig. 2) et a été faite dans un cantonnement militaire de Ouagadougou (Haute Côte d'Ivoire). Les Tirailleurs se plaignaient d'être piqués la nuit par des « vers » et il ne nous fut pas difficile de reconnaître que nous n'avions pas affaire à des « vers » mais

rapide et aussi définitive que possible. La capture des larves n'est guère facile puisqu'elles ne sortent que la nuit et que les recherches seraient forcément incomplètes. Leur refuge, qui est, comme nous l'avons dit, à quelques centimètres sous terre, est par contre facile à atteindre. Dans le cas particulier, le sol de la case a été retourné à 5 à 10 cm. de profondeur ; il a été arrosé soigneusement avec de l'eau crésylée, puis ensuite damé énergiquement. Le soir même, les Tirailleurs reprenaient possession de leur campement et dès ce jour aucune nouvelle larve n'a été aperçue.

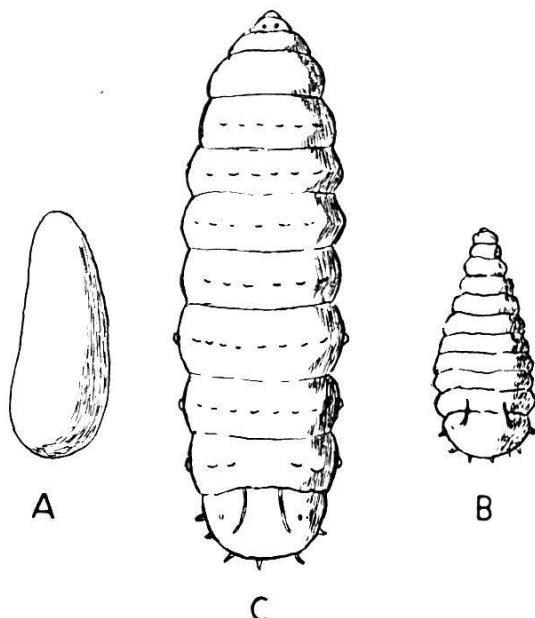


Fig. 2. Œuf et larves d'Auchmeromyia luteola. — A = Œuf. — B = Larve à l'éclosion. — C = Larve au 2^e stade. (D'après Roubaud.)

La prophylaxie contre le *Ver de Case* peut toutefois être complétée par l'attribution à chaque homme d'un « tara » (lit indigène surélevé). Les larves qui sont apodes, sont incapables d'atteindre le dormeur. Cette mesure ne peut pas toujours être réalisée, et c'est pourquoi nous attirons l'attention sur le procédé simple qui nous a parfaitement réussi.

Bibliographie.

1. Dutton, Todd et Christy : The Congo floor maggot. Liverpool School of Trop. Med. Mem. XIII. Août 1904.
2. Roubaud, E. : Recherches sur les *Auchmeromyies*. Bull. Scient. de la France et de la Belgique. 3^e série. T. 47. 2. 24 juin 1913.
Etudes sur la Faune parasitaire de l'Afrique occidentale française. Fasc. 1. Les Producteurs de Myiasis et Agents similaires chez l'homme et les animaux. Paris 1914.
Les Muscidés à larves piqueuses et suceuses de sang. C.-R. Soc. Biologie. T. 78. 1915. P. 92.